



**vous avez
entre 18 et 25 ans ?**

Pour Affichage

**et vous souhaitez
partir en vacances ?**

un coup de pouce pour financer votre séjour ?

En plus des tarifs avantageux proposés sur depart1825.com,
vous pouvez bénéficier **d'une aide**, représentant **jusqu'à 150 €***
de votre séjour par personne directement déduite
du prix de votre séjour.

Qui a droit à l'aide ?

Les jeunes de 18 à 25 ans et résidant en France

- Les étudiants boursiers, en contrat d'apprentissage ou d'alternance, sous contrats aidés et les volontaires du service civique,
- ou remplissant les conditions de RFR (Revenu Fiscal de Référence).

Ces conditions sont accessibles sur depart1825.com



Quel est le montant de l'aide ?

L'aide correspond à 50% du prix du séjour par personne à hauteur de 150 € maximum par personne. Une fois l'aide déduite, il reste 50 € minimum à votre charge.

Comment en profiter ?

En faisant votre simulation et en réservant directement en ligne sur depart1825.com.

Rendez-vous sur :

depart1825.com



CE CSF Nord-Est

45, rue d'Isbergues

62120 Aire sur la Lys

Renseignements au :

au 03.21 38 88 17.



PAR CHÈQUE-VACANCES